



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en Mairie – 2 rue de la Fontaine à LA BOISSIERE DES LANDES le :

Lundi 22 juillet 2024
À 20 heures 30

ORDRE DU JOUR :

❖ PERSONNEL COMMUNAL

- Création d'un emploi temporaire pour accroissement d'activité au Centre de Loisirs pour 8h00/semaine scolaire,
- Création d'un emploi temporaire saisonnier au Restaurant Scolaire pour 0.75h/jour d'école,
- Création d'un emploi temporaire saisonnier au Centre de Loisirs pour 31h/semaine,
- Création d'un emploi temporaire pour accroissement d'activité au Centre de Loisirs,
- Création d'un emploi temporaire saisonnier à l'école publique pour 20.55h/semaine.

❖ INTERCOMMUNALITE

- Modification des statuts du Syndicat mixte pour l'installation et le fonctionnement d'une piste d'éducation routière.

❖ URBANISME

- Convention de transfert des équipements communs du lotissement SITAUVU,

❖ FINANCES

- Demande de subvention auprès du département – fonds de soutien ruralité – programme voirie 2024,
- Attribution du marché de travaux pour le programme de voirie 2024,
- Attribution du marché de travaux pour la rénovation et l'extension de la Bibliothèque et de l'agence postale.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Décision du Maire 2024/01 – avenant n°2 – Lot 8 – Réhabilitation du bâtiment de direction de l'école publique.

❖ RAPPORT DES COMMISSIONS